

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 novembre 2020

Compte-rendu affiché

Le 20 novembre 2020

Sur convocation adressée le 12 novembre 2020, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la Salle Beaugard de Cherré, sous la présidence de Monsieur Jannick NIEL, Maire, le lundi 16 novembre 2020 à 19h30.

Etaient Présents : Jannick NIEL, Catherine BOSSY, Régis BREBION, Anne-Marie LE MAP, Thierry BERAU, Christine CORMIER, Jean-Claude SENÉ, Anne-Marie LETOURNEUX, Jean-Claude LEVASSEUR, Michel BLOT, Jean-Luc CIROUX, Brigitte LEVASSEUR, Laurence NICOLAS, Philippe TOURNAT, Sylvie MALLET, Gérard POMMIER, Stéphanie LOMBARD, Christine BEZAULT, David BONAMY, Karine FOUQUET, Jean-Yves RENARD, Virginie RENARD, Benjamin GUÉRANGER, Denis KACZMAREK, Séverine HERVET, Philippe LEROUX.

Etaient excusés : Rachel JOUSSE qui donne procuration à Benjamin GUÉRANGER

Secrétaire de Séance : Jean-Luc CIROUX

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à Samuel PATY et aux victimes des attentats.

1- COMMANDES PASSEES PAR DELEGATION- *Information au Conseil Municipal*

Monsieur le Maire présente les commandes passées et les décisions prises par délégation.

2- FINANCES

a. Convention de financement plan de relance départemental

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Département, dans le cadre du plan de relance départemental 2020-2022, une subvention d'un montant de 49 734 € pour les travaux de mise hors d'eau hors d'air du Château du Haut Buisson, d'adopter la convention de relance territoires – Département 2020 – 2022 présentée, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

b. Budget Communal : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal, modifie le budget comme suit :

Budget Principal : Section Investissement – Dépenses :

Programme 151 - Cimetière		Programme 169 – Voirie 2019	
C/ 21316	+ 3 000 €	C/ 21538	- 3 000 €

c. Budget général : Amortissement de la cession de terrain à la Mancelle d'habitation pour la résidence sénior

Le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement des subventions versées comme suit :

- 5 ans pour les subventions qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études
- 30 ans pour les subventions qui financent des biens immobiliers ou des installations
- 40 ans pour les subventions qui financent des projets d'infrastructure d'intérêt national

d. Budget du Lotissement de La Fosse : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 et de modifier le Budget Primitif comme suit :

Section fonctionnement Dépenses

Chapitre 011		Chapitre 65	
C/ 605 – Achats de matériel, équipements et travaux	- 50,00 €	C/ 65888 – Autres charges	+ 50,00 €

e. Budget du Lotissement Le Lavoir 2 : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 et de modifier le Budget Primitif du Lotissement Lavoir 2 comme suit :

Section fonctionnement Dépenses

Chapitre 011		Chapitre 65	
C/ 605 – Achats de matériel, équipements et travaux	- 50,00 €	C/ 65888 – Autres charges	+ 50,00 €

f. Budget d'assainissement : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 et de modifier le Budget Primitif Assainissement comme suit :

Section fonctionnement Dépenses

Chapitre 011		Chapitre 65	
C/ 1523 – Entretien	- 50,00 €	C/ 658 – Charges diverses	+ 50,00 €

g. Fonds de concours – Demande de reports 2020

Cette question est retirée de l'ordre du jour

h. Demande de subvention : Solidarité Alpes Maritimes

Le Conseil Municipal effectue un don de 100 € en faveur des sinistrés des vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée.

3- MAISON DU GARDIEN – Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1

L'enveloppe financière définitive des travaux de la Maison du gardien étant désormais connu, le Conseil Municipal, approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'agence d'architecture A3dessa, qui porte la rémunération à 27 084,76 € HT sur la base d'un forfait à 7,60% du prix HT des travaux.

4- TRAVAUX – Aménagement Cherreau : Convention avec le CAUE

Le Conseil Municipal approuve la convention proposée par le CAUE pour la requalification urbaine de l'îlot en cœur de ville à Cherreau et autorise Monsieur le Maire à la signer. La contribution financière s'élève à 3 500 €.

5- VIDEOPROTECTION : Marché de travaux avenant n°1

Cette question est retirée de l'ordre du jour

6- EAU POTABLE : Conventions de servitude pour passage de canalisations

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les termes des conventions de servitudes décide d'approuver :

- la convention de servitude à intervenir avec M. CORBIN en tant que propriétaire / exploitant et le versement des indemnités suivantes :
 - o 1 125,60 € au propriétaire au titre de la servitude d'adduction eau potable,
 - o 520,17 € à l'exploitant au titre des dégâts aux sols
 - o 208,10 € à l'exploitant au titre des pertes de récolte (prairie).

- la convention de servitude à intervenir avec SOCOPA VIANDES en tant que propriétaire et M. PIEDALU en tant qu'exploitant et les indemnités suivantes :
 - o 1 024,80 € au propriétaire au titre de la servitude d'adduction eau potable,
 - o 473,59 € à l'exploitant au titre des dégâts aux sols
 - o 189,46 € à l'exploitant au titre des pertes de récolte (prairie).

- la convention de servitude à intervenir avec M. PIEDALU en tant que propriétaire et le versement des indemnités suivantes :
 - o 67,20 € au propriétaire au titre de la servitude d'adduction eau potable.

7- ENFANCE

a. Projet Educatif de l'Accueil Périscolaire de Cherré-Au

Le Conseil Municipal décide de valider le projet Educatif de l'Accueil Périscolaire de Cherré-Au.

b. Demande d'agrément de la Garderie Périscolaire de Cherré

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'agrément de l'accueil périscolaire de Cherré auprès de La DDJS.

8- COMMUNAUTE DE COMMUNES : Rapport d'Activité 2018

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'Activité 2018 de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise.

9- URBANISME

a. Mise en œuvre du diagnostic bocager de Cherreau : convention avec Vinci Autoroute

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

b. Règlement de surveillance de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues

Le Conseil Municipal valide le règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues.

10- ADMINISTRATION GENERALE : Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal valide le règlement intérieur du Conseil Municipal tel qu'il a été présenté.

11- COVID-19 : Motion en faveur des commerçants et artisans

Le Conseil Municipal :

- exprime leur soutien aux commerçants et artisans mais plus encore leur solidarité,
- invite les consommateurs à une mobilisation forte et durable en continuant à leur apporter leur confiance au travers des ventes à emporter, des livraisons à domicile, d'achats sur leur site...
- recommande, expressément, aux clients de différer, pour l'instant, leurs achats pour les fêtes de fin d'année dans l'attente de la réouverture des magasins.
- demande la publication d'un nouveau décret afin que tous les commerçants et artisans puissent exercer leurs activités avec tout le sens des responsabilités qui est le leur, dans le respect de protocoles sanitaires stricts qu'ils ont d'ailleurs toujours su faire appliquer.

12- PERSONNEL : Gratification de fin d'année

Le Conseil Municipal décide de renouveler la gratification de fin d'année aux agents de Cherré-Au embauchés avant le 31 août de l'année à l'aide de chèques « acheter fertois ».

COMMUNICATIONS

Prochains Conseils Municipaux :

- Lundi 07 Décembre 2020 à 19h30
- Lundi 11 Janvier 2021 à 19h30

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 22h20.**